



Naissance-Renaissance

Accoucher autrement

Elles étaient 130, mères, infirmières ou sages-femmes, à assister au 5^e colloque de Naissance-Renaissance, à Montréal, en novembre dernier. Ce rendez-vous annuel de formation permet à une vingtaine de groupes soucieux de l'humanisation de la naissance d'échanger des informations essentielles et de faire le point sur une lutte toujours recommencée.

Car « humaniser la naissance », c'est confronter le système médical et son monopole sur la « compétence » et le « progrès ».

C'est aussi renverser une montagne de préjugés et de peurs autour de l'accouchement à la maison et de la pratique des sages-femmes, une pratique alternative encore illégale mais de moins en moins clandestine.

par Denise Proulx

A ce colloque de Naissance-Renaissance, on a surtout tenté de voir pourquoi la majorité des femmes se dirigent vers les salles d'accouchement, même quand elles ont le choix. La peur d'accoucher « autrement » ne vient-elle pas d'abord de l'ignorance de nos corps et de nos droits ? Pourquoi n'aurions-

nous pas droit à des rencontres-tant post-natales que pré-natales, mais plus près de nos besoins, à des accompagnantes à l'hôpital, à accoucher dans la position qui nous

convient, voire à l'utilisation d'herbes et de massage shiatsu ? Quand les femmes auront-elles un véritable choix face à leurs accouchements ? C'est essentiellement en ces termes que la lutte pour l'humanisation de la naissance s'est articulée depuis six ans. Et cette lutte prend de l'ampleur. Il faut voir comment.

Premières tentatives

En 1978, face à la croissance des accouchements à domicile, on implantait une première *chambre de naissance* au Jewish General Hospital de Montréal, à titre expé-

rimental. Aujourd'hui, il en existe une quarantaine au Québec mais leur taux d'utilisation varie entre 5 % et 90 %, selon le lieu et la mentalité des médecins. Ainsi, plus une chambre est « médicalisée », proche du fonctionnement de la salle d'accouchement, moins elle est utilisée.

En 1980, le ministère des Affaires sociales, alerté par les demandes des femmes, organisait une série de colloques régionaux, *Accoucher ou se faire accoucher*. Nombreuses, les femmes sont venues dire leurs insatisfactions et poser leurs revendications, qui se résumaient à 1) des maisons de nais-

sance ; 2) des sages-femmes ; 3) des moyens d'information sur la grossesse et l'accouchement.

Le succès de ces colloques incitait le MAS à commander un rapport sur les sages-femmes, mais il n'empêchait pas la fermeture, en 1983, du département d'obstétrique de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, très prisé par les femmes pour son ouverture, même à la présence de sages-femmes lors des accouchements. N'ayant pu contrer cette décision gouvernementale, le mouvement de protestation, de plus en plus organisé (avec une pétition de 80 000 noms), obligeait le MAS à mener une étude d'implantation expérimentale de maisons de naissance.

Entre l'hôpital et la maison

Qu'est-ce qu'une maison de naissance — on dit aujourd'hui *centre alternatif d'accouchement* ? «Un lieu où les femmes et les couples pourraient vivre la grossesse, l'accouchement et la naissance dans un environnement physique et humain, respectueux de la façon dont chacune conçoit ces événements²», explique le *Comité maison de naissance*. Donc un endroit à la fois moins médicalisé qu'un hôpital mais plus organisé qu'une maison, où l'on pourrait recourir à certaines techniques au besoin, par exemple à la ventouse (plutôt qu'aux forceps) pour faciliter la sortie du bébé. Par ailleurs, on n'y pratiquerait pas de césarienne. Bref ce serait un compromis entre accoucher à la maison et accoucher à l'hôpital. Le comité privilégie aussi l'intégration des sages-femmes, mais ne serait-ce pas se mettre à dos le corps médical ?



D'abord la tête...

En effet, à en juger par le sort fait au fameux *Rapport interministériel sur les sages-femmes* commandé par le MAS en 1981, la question fait problème. Depuis janvier 1984, le rapport se promène d'un bureau politique à l'autre, accueilli par les uns, condamné par les autres. Car il recommande



...puis le corps de Léa

ni plus ni moins que la «légalisation» des sages-femmes au Québec. Les militantes elles-mêmes, qu'on a d'ailleurs consultées, approuvent ce document à 99 %. (Sans doute une première dans les relations entre le mouvement des femmes et le gouvernement !)

Un mouvement de solidarité

Pour la Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec (FSPIIQ), la reconnaissance des sages-femmes est devenue une nécessité afin de «mettre un frein à l'industrie obstétricale qui évacue l'expérience humaine au profit de prérogatives économiques (paiement à l'acte) et pseudo-scientifiques (échographies de routine)³. Sans se prononcer sur l'implantation éventuelle d'un centre alternatif d'accouchement, la FSPIIQ voit en gros la pratique des sages-femmes comme le prolongement de son rôle de nursing. C'est une opinion que ne partagent ni Naissance-Renaissance ni l'Association des sages-femmes du Québec, composée de 200 sages-femmes qui ont soit obtenu leur diplôme à l'étranger, soit été formées au Québec, entre 1962 et 1972, en tant qu'infirmières et en vue d'un travail en milieu rural ou à l'étranger.

Malgré ces divergences, les groupes intéressés veulent travailler ensemble, ce que le tout récent *Mouvement sages-femmes* permettrait. Ce regroupement cherche la «légalisation» des sages-femmes, la sensibilisation du public (incapable de revendiquer ce qu'il connaît mal) et l'élaboration d'une formation reconnue et appropriée. Et puis le Mouvement veut bâtir sur ce qui

existe déjà, c'est-à-dire la coopération et la solidarité entre les sages-femmes diplômées, les sages-femmes pratiquantes et les femmes actives dans les groupes pour la naissance ; le sentiment commun de travailler à un changement essentiel de nos conditions de femmes. Il est temps que cette préoccupation autour de la naissance sorte de la voie de service où elle a été confinée, au seul usage des femmes enceintes ou qui ont accouché dans l'année.

D'ici peu, un dépliant sera distribué afin de démystifier la philosophie et la pratique des sages-femmes. Et les 29 et 30 mars, à Montréal, un événement d'envergure réunira des conférencier-e-s d'Europe et des États-Unis. Enfin, le Mouvement organise pour l'automne 1985 une tournée provinciale de sensibilisation.

* Toutes ces activités seront ouvertes au public. Pour plus d'information : **Mouvement sages-femmes**, C.P. 129, Succ. E, Montréal H2T 3A5.

Denise Proulx est journaliste à la pige. Il y a maintenant plus de trois mois, elle accouchait à la maison, aidée d'une sage-femme, de la petite Florence-Léa montrée en couverture de LVR.

1/ *Les chambres de naissance dans la région de Montréal*, Sylvie Cadieux et Ginette Label, étude réalisée par Alternative-Naissance, août 1984.

2/ Document de travail du comité, 1983.

3/ Conférence de presse de la FSPIIQ, 22 novembre 1984.